



Bruxelles, le 3 juin 2024

Journée mondiale du vélo : Le mindset de la Ville pour encourager l'usage du deux-roues

Aussi bien le service Jeunesse que l'Instruction publique sensibilisent au maximum leurs publics à la mobilité douce.

Le vélo est un moyen de transport accessible et pratique en milieu urbain, un moyen de mobilité douce également bon pour la santé de ses utilisateurs. Pour circuler en toute sécurité, il y a un ensemble de points à maîtriser : comment se déplacer dans la circulation, connaître la signalisation et le code de la route, savoir régler correctement son vélo, avoir du matériel adapté, ...

« Nous accompagnons et formons nos jeunes et nos élèves afin qu'ils soient à l'aise avec ce moyen de locomotion, plus durable, qui réduit les embouteillages et améliore la qualité de vie ! » explique **Faouzia Hariche**, **échevine PS** de l'Instruction publique et de la jeunesse, « à travers des animations, des parcours, le soutien au brevet, etc... Tout est mis en œuvre pour qu'ils se sentent à l'aise et en sécurité sur leur vélo et que cela devienne leur transport privilégié en ville ! ».

Dans les structures jeunesse

Le personnel des Maisons des Enfants, des Centres de jeunes et communautaires bénéficie d'une **formation d' « accompagnateur de groupes à vélo dans la circulation »**. Dispensée par PROVELO, elle leur donne les outils nécessaires pour une bonne préparation et organisation de sorties à vélo avec leur groupe, leur permettant d'acquérir des compétences théoriques et pratiques relatives à la pratique du vélo et au code de la route.

Les équipes peuvent désormais elles-mêmes former les enfants et effectuer un maximum de sorties et excursions à vélo. Les services ont également acquis une flotte qui est mise à disposition des structures chaque fois qu'un projet est développé.





Au sein des écoles

- 1) Dans l'enseignement primaire : Des activités de sensibilisation sont régulièrement organisées dans nos écoles de l'enseignement primaire pour sensibiliser les élèves aux bons comportements à adopter lorsque l'on circule en ville. A l'issue de leur formation, les élèves sont amenés à passer le « **Brevet du cycliste** ». Il est proposé aux élèves de la 4^e à la 6^e primaire et s'organise le plus souvent via le cours d'éducation physique.
- 2) La vélo-thèque : Pour soutenir les enseignants d'éducation physique dans leur mission pédagogique de promotion d'un mode de vie plus actif auprès des élèves, notamment au travers de leurs déplacements, la Ville de Bruxelles s'est dotée dans sa **porto-thèque** de vélos mis à disposition des établissements scolaires désireux d'en disposer pour la mise en place d'une activité ou d'un projet spécifique.

De plus, un **marché spécifique existe pour entretenir et réparer l'ensemble des vélos appartenant aux écoles de la Ville (environ 300)** Il permet de remettre en état de nombreux vélos au bénéfice des enfants.

- 3) Les vélo-cargos : Depuis quelques années déjà, le département de l'Instruction publique s'est également doté de **vélos cargos électriques** pour favoriser l'usage du 2 roues **dans le cadre de certaines de ses missions** comme la mutualisation du courrier interne entre les écoles ou la livraison à domicile pour les bibliothèques.
- 4) Soutien à l'installation d'infrastructures type parkings vélos

L'Instruction publique a également installé de nombreux range vélos dans les écoles tant pour les élèves que pour les parents qui viennent déposer leurs enfants en vélo à l'école et pour le personnel. **L'an dernier, 196 emplacements vélos ont été installés (6 abris couverts et 2 sécurisés)**, pour un budget d'environ **115.000 € (10 écoles concernées)**

Le service a aussi collaboré avec le département des Travaux de voirie pour l'installation de range vélo en espaces publics aux abords des écoles.



Contact presse:

Thaïs De Bontridder (cabinet Hariche) • 0492/18.10.07 • thais.debontridder@brucity.be